



La Troisième Révolution Industrielle s'accélère avec le FRATRI !

Mis à jour le 13 juin 2019

Avec la signature le 23 mai de l'avenant 2019 du **Fonds Régional pour l'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle**, l'État, la Région Hauts-de-France et l'ADEME expriment à nouveau leur engagement à poursuivre l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle dans les Hauts-de-France.





La Région Hauts-de-France et l'ADEME sont engagées pleinement en faveur de l'amplification de la **Transition Écologique et Énergétique (TEE)** et de la dynamique de la **Troisième Révolution Industrielle (TRI)** au service du développement économique, de la création et du maintien d'emploi.

Ce partenariat prend la forme d'un fonds commun : le Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution industrielle appelé FRATRI.

7 domaines de coopération :

développer les **énergies renouvelables (EnR)** et fatales avec le **soutien à des investissements** sur les différentes filières thermiques (bois, méthanisation, solaire et géothermie) ;
développer les **bâtiments performants** et/ou **producteurs d'énergie** et rénover les bâtiments anciens au niveau « Bâtiment Basse Consommation » ; cela a permis en 2018 la réalisation de près de 100 millions de travaux de rénovation énergétique ;
se doter de **capacités de stockage** des énergies renouvelables et de **recupération** avec l'aide au développement de la filière hydrogène notamment ;
déployer les **réseaux intelligents** afin d'assurer la complémentarité et l'équilibre des réseaux d'électricité et de gaz, et un suivi performants des données ;
développer l'innovation dans le domaine des mobilités ;
s'appuyer sur de **nouveaux modèles économiques et de consommation** avec des opérations autour de la **lutte contre le gaspillage alimentaire**, l'**économie circulaire** ou l'**économie de la fonctionnalité** et de la coopération ;
consolider les **stratégies climatiques et énergétiques territoriales** et leurs démarches d'amplification de la TRI/TEE avec un appui aux territoires engagés dans la dynamique de la TEE/TRI.

Le FRATRI, c'est aussi :

l'ADEME et la Région mobilisées pour apporter des réponses concrètes aux **collectivités, entreprises, associations, établissements publics** désireux de s'engager dans des **projets ambitieux** en faveur de la TEE.

un **accompagnement technique et financier personnalisé** avec une aide à la définition et au montage de projets mais aussi un soutien financier et une mobilisation de dispositifs financiers proposés par d'autres acteurs (financement européen, aides de l'État et de ses opérateurs, ...).

l'**évaluation et la valorisation des projets** avec une **mise en réseau** des acteurs régionaux de la TEE.

24 millions d'euros investis en 2019 sur les territoires au plus près des besoins des citoyens, collectivités et des entreprises.

Contact

Service communication de l'ADEME :

Patrick Alfano : patrick.alfano@ademe.fr / 06 87 77 16 95

Service presse **Région Hauts-de-France** :

Peggy Collette – El Hamdi, Région Hauts-de-France : peggy.collette@hautsdefrance.fr / 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Charlotte Arquin, Région Hauts-de-France : charlotte.arquin@hautsdefrance.fr / 03 74 24 48 44 / 06 72 45 79 86

aller plus loin

. Plus d'infos sur le FRATRI

. Consultez la plaquette FRATRI et les dispositifs de financement régionaux dans la rubrique dédiée du Cerdd

Découvrez d'autres contenus similaires

Les premiers contrats d'objectifs territor...

Appropriation citoyenne de la Troisième Ré...

Réseau des CCI pour la Troisième Révolutio...

Les labos du Cerdd "Appropriation cit...

6 territoires s'engagent pour amplifier la...

Dossier rev3 - Troisième Révolution I...

Labo Cerdd "Troisième Révolution Indu...

L'IREV annonce son cycle de qualification...

7// Le Grand Arras, un territoire engagé d...

Labo Cerdd "3e Révolution Industriell...

Formation Ambassadeurs DD "Rev3 : la...

FRATRI : 227 projets soutenus en 2019 !

